



LE FONCTIONNEMENT De l'AIDE SPECIALISEE DE VOTRE ECOLE

L'école dispose d'un poste de regroupement d'adaptation qui fonctionne sur plusieurs Écoles
du secteur

Il est sous la responsabilité d'un(e) enseignant(e) spécialisé(e) :
Mme/M. *Tyline UZUREAU*

Son rôle est d'aider à la réussite de tous les élèves en travaillant à la fois dans un domaine de prévention et d'aide à surmonter les difficultés d'apprentissage.

Cette année scolaire, l'enseignant(e) spécialisé(e) est présent(e) dans votre école :
le *Lundi* et le *Jeudi*

Ses actions sont variées et présentent des modalités différentes :

	Actions	OBJECTIFS	MODALITES
Interventions en liaison avec les titulaires de la classe ne nécessitant pas d'informations systématiques à la famille	Evaluations	- Connaître les difficultés des élèves	- En collaboration avec les enseignants de la classe. - De manière collective ou individuelle.
	Ateliers	- Travailler les différents domaines d'apprentissage.	- En petits groupes dans la classe ou dans un autre local.
	Observations	- Comprendre le fonctionnement des élèves.	- Dans la classe pendant les différentes activités.
Interventions accompagnées d'un contact avec la famille	<i>Prise en charge pédagogique d'aide spécialisée</i>	- Aide personnalisée dans un domaine d'apprentissage.	- Avec l'enseignante spécialisée dans son local, de manière individualisée et en petit groupe, pour un nombre de séances limitées.

Signature du chef d'établissement

EGOLE SAINTE MARIE
7, rue de Ireland
14410 LA CHAPELLE DES MARAIS
Tél. : 02.40.53.20.37

Signature de l'enseignant(e) spécialisé(e)